

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des institutions**

### **Rapport**

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Conseil exécutif », « Justice », « Relations internationales » et « Sécurité publique » pour l'année financière 2009-2010  
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 22, 23, 27, 29, 30 avril et 1<sup>er</sup>, 4 et 6 mai 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
N° 309-20090507

---

QUÉBEC

**TABLE DES MATIÈRES**

PREMIÈRE SÉANCE, LE MERCREDI 22 AVRIL 2009 .....	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF ».....	2
PROGRAMME 6 .....	2
Discussion générale .....	2
Mise aux voix .....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE JEUDI 23 AVRIL 2009 .....	4
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	5
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SÉCURITÉ PUBLIQUE » .....	5
Remarques préliminaires .....	5
Discussion générale .....	5
Mise aux voix .....	7
TROISIÈME SÉANCE, LE LUNDI 27 AVRIL 2009.....	8
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	8
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF ».....	9
PROGRAMMES 1 ET 2 .....	9
Remarques préliminaires .....	9
Discussion générale .....	9
Mise aux voix .....	10
QUATRIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 29 AVRIL 2009 .....	11
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	12
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF ».....	12
PROGRAMME 5 .....	12
Remarques préliminaires .....	12
Discussion générale .....	12
Mise aux voix .....	13

CINQUIÈME SÉANCE, LE JEUDI 30 AVRIL 2009 .....	14
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	15
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « JUSTICE » ....	15
PROGRAMME 5 .....	15
Discussion générale .....	15
Mise aux voix .....	16
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	16
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF ».....	17
PROGRAMME 3 .....	17
Remarques préliminaires .....	17
Discussion générale .....	17
Mise aux voix .....	18
SIXIÈME SÉANCE, LE VENDREDI 1 <sup>ER</sup> MAI 2009 .....	19
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	19
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « RELATIONS INTERNATIONALES » .....	20
Remarques préliminaires .....	20
Discussion générale .....	20
Mise aux voix .....	20
SEPTIÈME SÉANCE, LE LUNDI 4 MAI 2009 .....	22
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	22
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF ».....	23
PROGRAMME 4 .....	23
Remarques préliminaires .....	23
Discussion générale .....	23
Mise aux voix .....	24
HUITIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 6 MAI 2009 .....	25
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	26
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « JUSTICE » ....	26
PROGRAMMES 1, 2, 3, 4 et 6 .....	26

Remarques préliminaires .....	26
Discussion générale .....	26
Mise aux voix .....	27
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	28
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « JUSTICE » ....	29
VOLET LOIS PROFESSIONNELLES .....	29
Discussion générale .....	29

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

Première séance, le mercredi 22 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif », programme 6, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

- M. Bachand (Arthabaska), vice-président
- M. Auclair (Vimont) en remplacement M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- M. Bergman (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)
- M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Paquet (Laval-des-Rapides) en remplacement de M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)
- M. Pinard (Saint-Maurice), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'accès à l'information, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Dupuis (Saint-Laurent), ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques
- M<sup>e</sup> Jacques Saint-Laurent, président, Commission d'accès à l'information du Québec
- M. Robert Parent, secrétaire général associé, Secrétariat à la Réforme des institutions démocratiques et de l'accès à l'information

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 20, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires et de procéder à une discussion générale sur le programme 6 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

### **ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF »**

#### **PROGRAMME 6**

##### Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>c</sup> Saint-Laurent de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Parent de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Dupuis (Saint-Laurent) s'engage à transmettre à la Commission les renseignements demandés par M. Pinard (Saint-Maurice).

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ne soit pas redistribué aux députés de l'opposition.

Le temps imparti à l'étude du programme 6 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 6 : Réforme des institutions démocratiques et accès à l'information

Le programme 6 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CI-1 à CI-3 (annexe I).

À 16 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 23 avril 2009, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

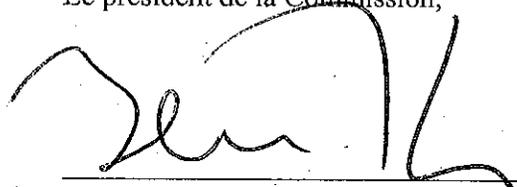
Le président de la Commission,



Yannick Vachon

YV/lg

Québec, le 22 avril 2009



Bernard Drainville

Deuxième séance, le jeudi 23 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Sécurité publique » pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

- M. Drainville (Marie-Victorin), président
- M. Bachand (Arthabaska), vice-président
  
- M. Auclair (Vimont) en remplacement de M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)
- M. Bergman (D'Arcy-McGee) en remplacement de M. Sklavounos (Laurier-Dorion) pour la deuxième partie de la séance
- M. Billette (Huntingdon) en remplacement de M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Moreau (Châteauguay) en remplacement de M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau) pour la deuxième partie de la séance
- M. Ouimet (Marquette)
- M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique
- M. St-Arnaud (Chambly), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M. Dupuis (Saint-Laurent), ministre de la Sécurité publique
- M<sup>me</sup> Brigitte Portelance, sous-ministre associée, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique
- M<sup>c</sup> Denis Racicot, président, Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec
- M. Steven Chabot, directeur général adjoint, Grande fonction des enquêtes criminelles, Sûreté du Québec
- M. Richard Deschesnes, directeur général, Sûreté du Québec
- M. François Charpentier, directeur général adjoint, Grande fonction des affaires institutionnelles, Sûreté du Québec

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 35, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de limiter le temps des remarques préliminaires à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement et à 10 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille « Sécurité publique » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

### **ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « SÉCURITÉ PUBLIQUE »**

#### **Remarques préliminaires**

M. Dupuis (Saint-Laurent) et M. St-Arnaud (Chambly) font des remarques préliminaires.

#### **Discussion générale**

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Portelance de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 11 h 36, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 20, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Ouimet (Marquette).

Avec le consentement des membres, M. le secrétaire informe la Commission des remplacements pour la deuxième partie de la séance.

La discussion se poursuit.

M. Drainville (Marie-Victorin) prend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Racicot de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 16 h 04, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière) d'utiliser en un seul bloc l'ensemble du temps alloué au deuxième groupe d'opposition.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Chabot de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Deschesnes de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Charpentier de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ne soit pas redistribué aux députés de l'opposition.

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille « Sécurité publique » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Sécurité, prévention et gestion interne

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Sûreté du Québec

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Organismes relevant du ministre

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Sécurité publique » pour l'année financière 2009-2010 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CI-4 à CI-7 (annexe I).

À 17 h 42, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 27 avril 2009, à 14 heures.

Le secrétaire de la Commission,

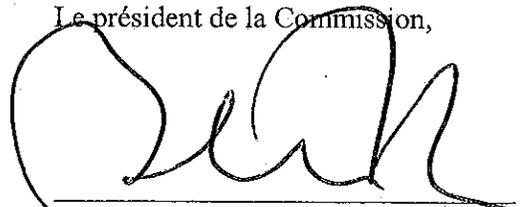


Yannick Vachon

YV/lg

Québec, le 23 avril 2009

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

Troisième séance, le lundi 27 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif », programmes 1 et 2, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Drainville (Marie-Victorin), président

M. Auclair (Vimont) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Billette (Huntingdon) en remplacement de M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)

M. Marcoux (Vaudreuil) en remplacement de M. Bachand (Arthabaska)

M<sup>me</sup> Marois (Charlevoix), chef de l'opposition officielle, en remplacement de M<sup>me</sup> Hivon (Joliette)

M. Ouellette (Chomedey) en remplacement de M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Paquet (Laval-des-Rapides) en remplacement de M. Ouimet (Marquette)

M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière), chef du deuxième groupe d'opposition

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Témoin :

M. Charest (Sherbrooke), premier ministre

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 06, M. Drainville (Marie-Victorin) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 20 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur les programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

## **ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF »**

### **PROGRAMMES 1 ET 2**

#### **Remarques préliminaires**

M. Charest (Sherbrooke), M<sup>me</sup> Marois (Charlevoix) et M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière) font des remarques préliminaires.

#### **Discussion générale**

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière) d'utiliser l'ensemble du temps alloué au deuxième groupe d'opposition en deux blocs de neuf minutes.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des programmes 1 et 2 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Cabinet du lieutenant-gouverneur

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif

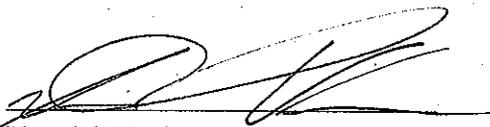
Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CI-8 à CI-10 (annexe I).

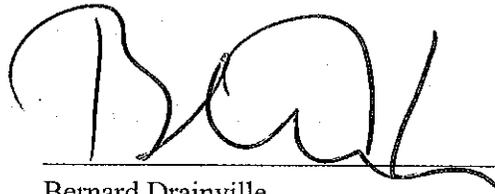
À 18 h 05, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 29 avril 2009, après les affaires courantes.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Bernard Drainville

YV/lg

Québec, le 27 avril 2009.

Quatrième séance, le mercredi 29 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif », programme 5, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

- M. Drainville (Marie-Victorin), président
  
- M. Auclair (Vimont) en remplacement de M. Bachand (Arthabaska)
- M<sup>me</sup> Charbonneau (Mille-Îles) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Deltell (Chauveau) en remplacement de M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière)
- M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Huot (Vanier) en remplacement de M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Paquet (Laval-des-Rapides) en remplacement de M. Ouimet (Marquette)
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Autres députés présents :

- M. Blanchet (Drummond)
- M. Boucher (Johnson)
- M. Traversy (Terrebonne)
- M. Tremblay (Masson)
- M. Turcotte (Saint-Jean)

Témoin :

- M. Charest (Sherbrooke), premier ministre

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 45, M. Drainville (Marie-Victorin) déclare la séance ouverte.

## ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le programme 5 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

### ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF »

#### PROGRAMME 5

##### Remarques préliminaires

M. Charest (Sherbrooke), M. Gaudreault (Jonquière) et M. Deltell (Chauveau) font des remarques préliminaires.

##### Discussion générale

Une discussion s'engage.

Le temps imparti à l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

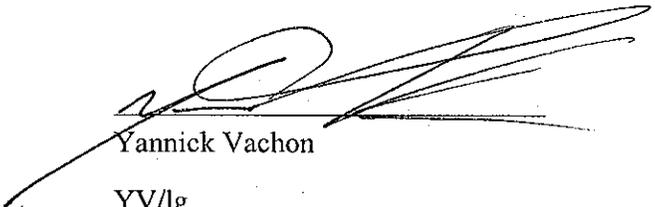
Programme 5 : Jeunesse

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CI-11 et CI-12 (annexe I).

À 17 h 46, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 30 avril 2009, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

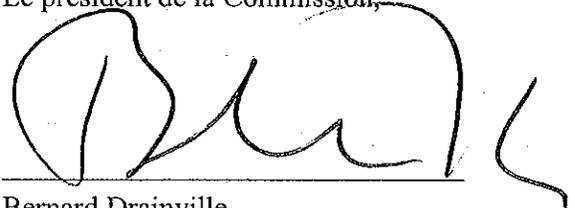


Yannick Vachon

YV/lg

Québec, le 29 avril 2009

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

Cinquième séance, le jeudi 30 avril 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Justice », programme 5, et « Conseil exécutif », programme 3, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

- M. Drainville (Marie-Victorin), président
- M. Bachand (Arthabaska), vice-président
  
- M. Auclair (Vimont) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier) pour la première partie de la séance et en remplacement de M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull) pour la deuxième partie de la séance
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes
- M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)
- M. Kelley (Jacques-Cartier)
- M. Marsan (Robert-Baldwin)
- M. Moreau (Châteauguay) en remplacement de M. Ouimet (Marquette) pour la deuxième partie de la séance
- M. Ouimet (Marquette)
- M. Pinard (Saint-Maurice), porte-parole de l'opposition officielle en matière de protection des consommateurs, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) pour la première partie de la séance
- M. Sklavounos (Laurier-Dorion)
- M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce), ministre de la Justice
- M<sup>e</sup> Louis Borgeat, président, Office de la protection du consommateur
  
- M. Dupuis (Saint-Laurent), ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques
- M. Camille Horth, secrétaire général associé, Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes, ministère du Conseil exécutif

M. Patrick Déry, sous-ministre adjoint aux politiques fédérales-provinciales et financières, ministère des Finances

---

La Commission se réunit à la salle de l'Assemblée nationale de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 33, M. Drainville (Marie-Victorin) déclare la séance ouverte.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Auclair (Vimont) de remplacer M. Kelley (Jacques-Cartier) et à M. Pinard (Saint-Maurice) de remplacer M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) pour la première partie de la séance.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires et de procéder à une discussion générale sur le programme 5 des crédits budgétaires du portefeuille « Justice » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

### **ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE**

#### **« JUSTICE »**

#### **PROGRAMME 5**

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Borgeat de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. Bachand (Arthabaska) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce) dépose le document coté CI-13 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du programme 5 des crédits budgétaires du portefeuille « Justice » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

#### Mise aux voix

Programme 5 : Organisme de protection relevant du ministre

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose le document coté CI-14 (annexe I).

À 11 h 30, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 11, la Commission reprend ses travaux à la salle des Premiers-Ministres sous la présidence de M. Bachand (Arthabaska).

#### ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Avec le consentement des membres, M. le secrétaire informe la Commission des remplacements pour la deuxième partie de la séance.

Il est convenu de permettre à M. Auclair (Vimont) de remplacer M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull) et à M. Moreau (Châteauguay) de remplacer M. Ouimet (Marquette) pour la deuxième partie de la séance.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le programme 3 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits. Les temps de parole seront répartis comme suit : 20 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 1 h 50 au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 25 minutes au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

Il est également convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

## **ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF »**

### **PROGRAMME 3**

#### Remarques préliminaires

M. Dupuis (Saint-Laurent) et M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) font des remarques préliminaires.

#### Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Horth de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Déry de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du programme 3 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Affaires intergouvernementales canadiennes

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose le document coté CI-15 (annexe I).

À 18 h 08, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 1<sup>er</sup> mai 2009, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

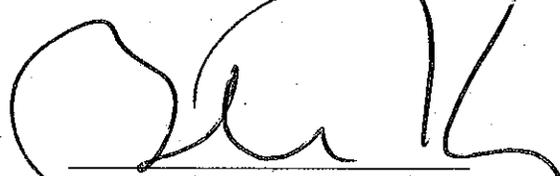


Yannick Vachon

YV/lg

Québec, le 30 avril 2009

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

Sixième séance, le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Relations internationales » pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président

M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont), porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales et de Francophonie

M<sup>me</sup> Gaudréault (Hull)

M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Pigeon (Charlesbourg) en remplacement de M. Ouimet (Marquette)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

M. St-Arnaud (Chambly) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Témoin :

M. Arcand (Mont-Royal), ministre des Relations internationales

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale des crédits budgétaires du portefeuille « Relations internationales » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

### **ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « RELATIONS INTERNATIONALES »**

#### Remarques préliminaires

M. Arcand (Mont-Royal) et M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont) font des remarques préliminaires.

#### Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont) dépose le document coté CI-16 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille « Relations internationales » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

#### Mise aux voix

#### Programme 1 : Affaires internationales

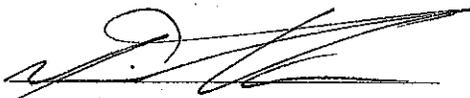
Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : L'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille « Relations internationales » pour l'année financière 2009-2010 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CI-17 et CI-18 (annexe I).

À 12 h 29, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 4 mai 2009, à 14 heures.

Le secrétaire de la Commission,

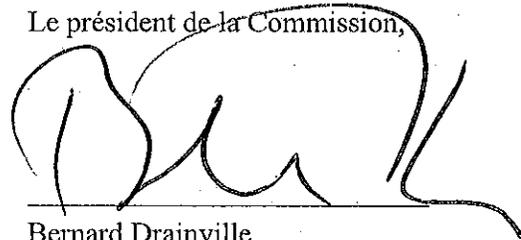


Yannick Vachon

YV/lg

Québec, le 1<sup>er</sup> mai 2009

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

Septième séance, le lundi 4 mai 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif », programme 4, pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président

M. Billette (Huntingdon) en remplacement de M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

M. Bouchard (Vachon), porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations avec les Premières Nations, en remplacement de M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont)

M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Moreau (Châteauguay) en remplacement de M. Kelley (Jacques-Cartier)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Corbeil (Abitibi-Est), ministre responsable des Affaires autochtones

M. Gilles Harvey, Secrétariat aux affaires autochtones, ministère du Conseil exécutif

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 14 heures, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

### ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur le programme 4 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

## **ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CONSEIL EXÉCUTIF »**

### **PROGRAMME 4**

#### Remarques préliminaires

M. Corbeil (Abitibi-Est) et M. Bouchard (Vachon) font des remarques préliminaires.

#### Discussion générale

Une discussion s'engage.

M. Marsan (Robert-Baldwin) remplace M. le président.

La discussion se poursuit.

M. Bachand (Arthabaska) reprend ses fonctions à la présidence.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. Harvey de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du programme 4 des crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 4 : Affaires autochtones

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

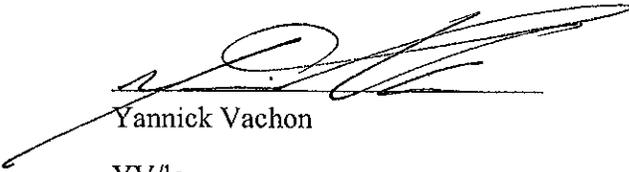
Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Conseil exécutif » pour l'année financière 2009-2010 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CI-19 et CI-20 (annexe I).

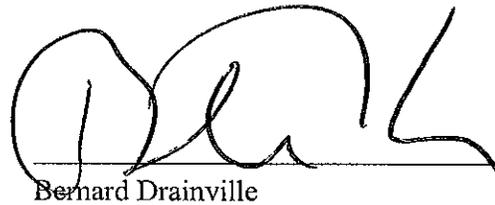
À 17 h 57, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 6 mai 2009, à 9 h 30.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Yannick Vachon



Bernard Drainville

YV/lg

Québec, le 4 mai 2009

Huitième séance, le mercredi 6 mai 2009

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Justice », programmes 1, 2, 3, 4 et 6, et volet Lois professionnelles pour l'année financière 2009-2010 (Ordre de l'Assemblée le 24 mars 2009)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président

M<sup>me</sup> Beaudoin (Mirabel), porte-parole de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles, en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) pour la deuxième partie de la séance

M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)

M<sup>me</sup> Hivon (Joliette), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Ouimet (Marquette)

M<sup>me</sup> Roy (Lotbinière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Témoins (par ordre d'intervention):

M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce), ministre de la Justice

M<sup>e</sup> Michel Bouchard, sous-ministre, ministère de la Justice

M. Gaétan Cousineau, président, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

M<sup>e</sup> Hélène De Kovachich, présidente, Tribunal administratif du Québec

M<sup>e</sup> Louis Dionne, directeur des poursuites criminelles et pénales

M<sup>e</sup> Denis Roy, président, Commission des services juridiques

M<sup>e</sup> Jean-Paul Dutrisac, président, Office des professions du Québec

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 32, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

## ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission qu'il n'y pas de remplacement.

Il est convenu que le temps alloué aux remarques préliminaires sera de 10 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement ainsi que pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle et de 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale sur les programmes 1, 2, 3, 4 et 6 des crédits budgétaires du portefeuille « Justice » par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

### ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « JUSTICE »

#### PROGRAMMES 1, 2, 3, 4 et 6

##### Remarques préliminaires

M<sup>me</sup> Weil (Notre-Dame-de-Grâce) et M<sup>me</sup> Hivon (Joliette) font des remarques préliminaires.

##### Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Bouchard de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Cousineau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> De Kovachich de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Dionne de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Roy de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 12 h 29, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

---

À 15 h 15, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Avec la permission de M. le président, M<sup>me</sup> Hivon (Joliette) dépose le document coté CI-21 (annexe I).

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude des programmes 1, 2, 3, 4 et 6 des crédits budgétaires du portefeuille « Justice » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Activité judiciaire

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Administration de la justice

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Justice administrative

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 4 : Aide aux justiciables

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Programme 6 : Poursuites criminelles et pénales

Le programme 6 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Justice » pour l'année financière 2009-2010 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CI-22 à CI-24 (annexe I).

À 16 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

### **ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

Avec le consentement des membres, M. le secrétaire informe la Commission du remplacement pour la deuxième partie de la séance.

Il est convenu de permettre à M<sup>me</sup> Beaudoin (Mirabel) de remplacer M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) pour la deuxième partie de la séance.

Il est convenu de ne pas faire de remarques préliminaires et de procéder à une discussion générale sur le volet Lois professionnelles des crédits budgétaires du portefeuille « Justice » par blocs de temps d'environ 25 minutes, incluant les questions et les réponses.

Il est également convenu de répartir les temps de parole comme suit : 50 % au groupe parlementaire formant le gouvernement, 40 % à l'opposition officielle et 10 % au deuxième groupe d'opposition. Le temps inutilisé par le deuxième groupe d'opposition sera ajouté au temps alloué à l'opposition officielle.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE  
« JUSTICE »**

**VOLET LOIS PROFESSIONNELLES**

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>e</sup> Dutrisac de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

M. le président dépose le document coté CI-25 (annexe I).

À 17 h 21, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,



Yannick Vachon

YV/lg

Québec, le 6 mai 2009

Le président de la Commission,



Bernard Drainville

**ANNEXE I**

**Liste des documents déposés**

## Liste des documents déposés

- Commission d'accès à l'information du Québec. [Réponses aux demandes de renseignements de l'opposition officielle]. Avril 2009. 54 p. Déposé le 22 avril 2009. CI-1
- Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques et à l'accès à l'information. [Réponses aux demandes de renseignements de l'opposition officielle concernant le soutien à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels]. Avril 2009. Non paginé. Déposé le 22 avril 2009. CI-2
- Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques et à l'accès à l'information. [Réponses aux demandes de renseignements de l'opposition officielle concernant la réforme des institutions démocratiques]. Avril 2009. Non paginé. Déposé le 22 avril 2009. CI-3
- Ministère de la Sécurité publique. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition officielle]. Avril 2009. 209 p. Déposé le 23 avril 2009. CI-4
- Ministère de la Sécurité publique. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle]. Avril 2009. 444 p. Déposé le 23 avril 2009. CI-5
- Sûreté du Québec. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition officielle]. Non daté. 228 p. Déposé le 23 avril 2009. CI-6
- Sûreté du Québec. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle]. Non daté. 27 p. Déposé le 23 avril 2009. CI-7
- Ministère du Conseil exécutif. [Réponses aux demandes de renseignements de l'opposition officielle concernant le cabinet du lieutenant-gouverneur]. Non daté. Non paginé. Déposé le 27 avril 2009. CI-8
- Ministère du Conseil exécutif. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition officielle concernant les services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif]. Non daté. Non paginé. Déposé le 27 avril 2009. CI-9
- Ministère du Conseil exécutif. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle concernant les services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif]. Non daté. Non paginé. Déposé le 27 avril 2009. CI-10
- Ministère du Conseil exécutif. [Cahier explicatif et réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle concernant le Secrétariat à la jeunesse]. Non daté. Non paginé. Déposé le 29 avril 2009. CI-11
- Ministère du Conseil exécutif. [Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle concernant le Conseil permanent de la jeunesse]. Non daté. Non paginé. Déposé le 29 avril 2009. CI-12
- Office de la protection du consommateur et Les Éditions Protégez-vous. *Vos enfants et la pub*. 2008. 16 p. Déposé le 30 avril 2009. CI-13
- Ministère de la Justice et Office de la protection du consommateur. [Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle]. Non daté. 52 p. Déposé le 30 avril 2009. CI-14
- Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes. [Cahier explicatif et réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle]. Avril 2009. Non paginé. Déposé le 30 avril 2009. CI-15

- Duhamel, Anne. [Courriel adressé à M<sup>me</sup> Louise Beaudoin, députée de Rosemont, concernant l'Agence canadienne de développement international]. 3 avril 2009. 1 f. Déposé le 1<sup>er</sup> mai 2009. CI-16
- Ministère des Relations internationales. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition officielle]. 1<sup>er</sup> mai 2009. Non paginé. Déposé le 1<sup>er</sup> mai 2009. CI-17
- Ministère des Relations internationales. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle]. 1<sup>er</sup> mai 2009. Non paginé. Déposé le 1<sup>er</sup> mai 2009. CI-18
- Secrétariat aux affaires autochtones. [Cahier explicatif et réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle]. Non daté. Non paginé. Déposé le 4 mai 2009. CI-19
- Secrétariat aux affaires autochtones. *Déboursés, aides et dépenses destinés aux autochtones pour l'année 2007-2008*. Non daté. 233 p. Déposé le 4 mai 2009. CI-20
- Legault, Marie-Noëlle. « Mariage sous-marin ». *Réseau Canoë*. 2006. 1 f. Déposé le 6 mai 2009. CI-21
- Ministère de la Justice. [Cahier explicatif des crédits budgétaires pour l'année 2009-2010]. 6 mai 2009. 66 p. Déposé le 6 mai 2009. CI-22
- Ministère de la Justice. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition officielle]. 6 mai 2009. 147 p. Déposé le 6 mai 2009. CI-23
- Ministère de la Justice. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle]. 6 mai 2009. 308 p. Déposé le 6 mai 2009. CI-24
- Office des professions du Québec. [Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers de l'opposition officielle]. Mai 2009. 40 p. Déposé le 6 mai 2009. CI-25